



## Création d'un département formation

Il a, de tout temps été dans la vocation du Carrefour de se préoccuper de questions de transmission. Fort des expériences et des savoirs fondés à l'épreuve de la pratique de ses adhérents, des capacités d'analyse et d'expertise qu'il a développé au travers ses activités de recherche, ses publications, ses prises de position, il a, depuis ses origines, souhaité contribuer au renforcement des convictions éthiques et politiques de ses militants.

En plus des Assises annuelles qui restent un moment essentiel de transmission, le Carrefour a décidé dans la continuité des travaux menés par sa « commission recherche » de réactiver la mission de formation quelque temps suspendue.

En effet, le CNAEMO avait mis en œuvre, dans les années 85, un dispositif de formation autour de la thématique de l'évaluation.

Cette période était en effet confrontée (déjà) à des projets de modèles d'évaluation (projet PASS Programme d'Analyse des Systèmes de Services...) qui risquaient de s'imposer, d'eux-mêmes aux associations et services.

Afin donc de prévenir, autant que faire se peut, que nous « tombent dessus » sans autre forme de procès, des systèmes d'évaluation quantitatifs pour lesquels nous étions très critiques voire opposés, le CNAEMO avait alors élaboré dans le cadre de la formation permanente un stage auprès d'une vingtaine de stagiaires (Cadre et travailleurs sociaux) animé par Anne-Marie Favard (l'évaluation clinique). Les administrateurs du Carrefour encadraient le stage et les stagiaires. Devant le succès de cette première formation d'autres sessions, sur le thème de l'évaluation puis ultérieurement celui des écrits professionnels en AEMO ont été organisées.

L'objet de la commission recherche était d'interroger les enjeux de l'évaluation et de la transmission. Avec le précieux concours de Bernard EME, nous avons pu repérer ce qui était en œuvre dans ces mutations : mutation de la famille et des liens de ses membres, mutation de la place et du rôle des différents acteurs du champ de protection de l'enfance, mutation du rapport à autrui et au collectif face à l'atomisation progressive des individus, mutation de l'Etat providence etc.. . Cette recherche a été conduite en prenant appui sur la réflexion des groupes régionaux qui analysent leur pratique professionnelle et interrogent les difficultés qu'ils rencontrent face à ces mutations dont il n'est pas toujours aisé de trouver du sens.

Elle a abouti à la publication d'un ouvrage : « Protection de l'Enfance, paroles des professionnels d'action éducative en milieu ouvert et enjeux pour l'évaluation » Édition L'Harmattan 2009.

Si aujourd'hui, il nous paraît urgent de réactiver cette mission de formation, c'est que, plus que jamais, le Carrefour prend conscience des mutations anthropologiques et sociétales fondamentales qui traversent notre champ professionnel. A cet égard les Assises de CAEN de mars 2010, en revendiquant « une posture clinique » interrogera la nature de notre contrat social, la capacité de nos institutions à produire du sens et ainsi garantir un réel travail clinique en action éducative.

Cette urgence s'accroît aussi au regard des nouvelles générations de travailleurs sociaux qui arrivent dans un champ professionnel en plein bouleversement. Il nous paraît, du point de vue de notre éthique de responsabilité et conviction de proposer, d'apporter, par la formation, des éléments de compréhension, d'analyse, des repères qui, nous l'espérons leur permettent de cheminer avec plus

de clairvoyance, de vigilance, et d'engagement dans une posture qui garantisse un véritable travail clinique respectueux de la dignité des personnes.

Le CNAEMO n'a pas la prétention de considérer qu'il est le seul à devoir assumer cette mission de transmission, mais il a la profonde conviction qu'il en est un des acteurs et qu'il ne doit pas faillir à sa vocation.

C'est la raison pour laquelle le Carrefour, depuis début 2009 a lancé un processus de formation intitulé : « L'Acte éducatif en milieu ouvert » proposant un premier niveau : « Pour une clinique de l'action éducative » puis un second venant offrir un approfondissement des thématiques abordées dans le premier et qui s'intitule : « Construire son identité professionnelle ».

Nous sommes actuellement en phase de réflexion pour un éventuel troisième niveau qui tentera d'approfondir certains aspects des mutations en cours.

Gageons que ces initiatives et propositions contribueront au maintien des efficiences souhaitées au sein des services d'AEMO : AE et AED mais aussi au développement de la pensée critique et de la quête de sens, sans lesquelles toutes entreprises d'accompagnement des difficultés humaines restent vouées à la normalisation, l'assujettissement et amènent à douter des sources de progrès !

Pour le Département Formation  
Du CNAEMO  
Jean Marc LEPINEY